



Rapport annuel 2016

www.aemojb.ch

info@aemojb.ch

032 481 37 79

Pl. de la Gare 3

Case postale 26

2710 Tavannes

Contenu

Mot du Président.....	3
Membres du comité de l'Association AEMO du Jura bernois	4
Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois	4
Rapport du responsable de l'AEMO	5
1. Introduction.....	5
2. Mission (compléments sur le site www.aemojb.ch)	5
3. Moyens.....	6
4. Organisation du travail	7
5. Evolution des suivis du 1 ^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2016	9
6. Alternatives aux placements	10
7. Types de suivis – Problématiques aggravantes.....	12
8. Fin du suivi.....	13
9. Suivis «sans suite»	14
10. Retours des familles – Questionnaires de satisfaction	15
11. Commentaires des parents (exemples).....	16
12. Travail en réseau – Représentation.....	17
13. Formation continue.....	18
14. Administration – Gestion – Comptabilité.....	18
15. Conclusion	23
16. Remerciements	23
17. Annexes	24

Mot du Président

Cher lecteur,

Déjà 6 ans d'existence, et toujours cette même fierté de présider aux destinées d'un service extrêmement performant ! Grâce aux compétences étendues de notre personnel et de notre direction, les missions assignées à notre structure sont années après années réalisées avec l'immense satisfaction de constater que nos interventions sont véritablement utiles.

Cette affirmation est attestée par le nombre toujours plus élevé de familles qui s'adressent directement à l'AEMO (84% !). J'en déduis que notre travail est de plus en plus connu, mais aussi et surtout reconnu. La réalité du « bouche-à-oreille » est selon moi le meilleur indicateur de cette marque de confiance des principaux intéressés. Et quand les familles nous disent « dommage que nous ne soyons pas venus plus vite », c'est un des plus beaux compliments.

L'année écoulée s'est distinguée des précédentes avec deux nouveautés : la mise sur pied d'actions communautaires et l'engagement réussi d'une première stagiaire. A titre personnel, je suis évidemment très sensible à la formation de la relève, et je me plais à féliciter en particulier Mme Bessire et M. Baumgartner pour l'encadrement parfait qu'ils ont offert à notre première « apprentie ». Préparer les professionnels de demain pour pérenniser la mission salutaire de l'AEMO est fondamental.

Je tiens aussi, une fois de plus, à rappeler que la principale justification pour la mise sur pied de notre service réside dans l'alternative offerte aux placements institutionnels. Ainsi que le démontrent les statistiques, ce sont plus de 850'000.- frs qui ont été « épargnés » en 2016. Ce résultat démontre si besoin était la pertinence de nos interventions.

Une autre statistique me semble très pertinente : un cinquième des familles cessent leur collaboration après les entretiens préalables. Ce chiffre démontre que le service ne cherche pas du travail, mais se concentre bel et bien sur les situations où notre aide a du sens, à l'inverse d'un service privé, qui se doit de fournir des prestations pour exister économiquement.

Enfin, je me réjouis encore de l'excellent état d'esprit qui règne au sein de notre personnel. Grâce à leur grande complicité et au style de direction participatif, nos employés témoignent d'une très grande souplesse dans leur travail, ce qui permet de surmonter sans difficultés apparentes l'absence d'une de nos collaboratrices suite à un accident.

Je précise encore que la situation financière est toujours très bonne, malgré l'augmentation des charges liée à l'engagement d'une stagiaire.

Ce magnifique travail ne serait pas possible sans l'engagement infaillible de notre équipe, mais aussi du comité ainsi que de la direction de la SAP. Que tous les acteurs de cette belle aventure soient ainsi remerciés chaleureusement.

Merci à tous et bonne lecture !

Peter Gasser

Membres du comité de l'Association AEMO¹ du Jura bernois

- **M. Peter Gasser**, Président Député au Grand conseil bernois, co-président du SEJB², membre du CJB³, médiateur scolaire, enseignant secondaire
- **M. Antoine Bigler**, vice-président Ancien préfet, Prés. de l'AOUP⁴, membre du CJB
- **M. Gilbert Ogy**, secrétaire
- **Mme Marika Sabatini** Procureure des mineurs à Moutier et Bienne
- **Mme Patricia Gamma** Directrice du Service Social Régional de la Prévôté
- **M. Marcel Winistoerfer** Maire de Moutier, enseignant spécialisé
- **M. Alain Jobé** Secrétaire du SEJB, enseignant secondaire
- **M. Jean Vaucher** Membre de l'AOUP et de la PIEA⁵
- **Mme Dominique Desilvestri** Secrétaire à l'APEA⁶ et de la PIEA

Membres du personnel de l'Association AEMO du Jura bernois

- **M. Willy Baumgartner** Responsable du service à 25 % et Intervenant socio-éducatif à 45 %
- **Mme Norina Messer** Intervenante socio-éducatif à 70 %
- **Mme Dominique Bessire** Intervenante socio-éducatif à 75 %
- **M. Yves Chopard** Intervenant socio-éducatif à 60 %
- **Mme Maïck Jeanbourquin** Stagiaire (FP2-HES⁷) du 1^{er} février au 30 juin 2016

Tous les collaborateurs de l'AEMO du Jura bernois sont, au minimum, au bénéfice d'un titre HES en travail social.

¹ Action Educative en Milieu Ouvert

² Syndicat des Enseignants du Jura bernois

³ Conseil du Jura bernois

⁴ Association des Œuvres d'Utilité publique du district de Courtelary

⁵ Plateforme des Institutions pour Enfants et Adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone

⁶ Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte

⁷ 2^{ème} Formation Pratique – Haute Ecole Spécialisée

Rapport du responsable de l'AEMO

1. Introduction

Notre rapport annuel a pour objectifs de rappeler brièvement quels sont les buts et les moyens de l'AEMO et de présenter les divers types de situations dans lesquelles nous sommes amenés à intervenir. Nous tenons également à souligner la place importante de notre service au sein du réseau socio-éducatif régional et les réflexions menées afin d'adapter ou compléter nos prestations.

L'année 2016 s'inscrit à la fois dans la **continuité** (aucun changement au niveau de l'équipe et des membres du Comité ; mission identique) et dans l'**évolution** du service (accueil de notre première stagiaire ; interventions communautaires).

Comme d'habitude, nous insérons un certain nombre de données statistiques dans notre rapport afin que chacun puisse découvrir et analyser le fonctionnement et les caractéristiques d'un service éducatif ambulatoire tel que le nôtre. Aujourd'hui, plusieurs données recouvrent uniquement les cinq dernières années (de 2012 à 2016 – l'AEMO a été créée le 1^{er} septembre 2010), ce qui nous permet d'observer quelques évolutions, notamment au sujet des problématiques et du profil des familles qui nous adressent leur demande de soutien.

2. Mission (compléments sur le site www.aemojb.ch)

*Le but essentiel de l'AEMO est de **venir en aide aux enfants et parents du Jura bernois** confrontés à des difficultés éducatives et relationnelles dans le cadre familial.*

En intervenant idéalement de manière précoce, l'AEMO aide les familles à affronter et atténuer leurs difficultés afin d'éviter que la situation ne se dégrade. L'AEMO ne se substitue pas aux placements mais, dans certaines situations, elle représente une solution alternative.

*Ainsi, nous soulignons deux notions essentielles, à savoir : **le maintien des enfants et adolescents dans leurs milieux d'appartenance** (famille, école, vie associative, etc.) et **la prévention**.*

*Dans la pratique, nous constatons que notre action n'est pas uniquement orientée vers la résolution des problèmes, mais aussi vers la manière dont les familles peuvent les gérer et **«mieux vivre avec»**.*

Au-delà de la mission première de l'AEMO rappelée ci-dessus, nous suivons attentivement l'actualité et le développement des services et autres institutions de notre région en nous impliquant dans plusieurs associations et groupes de travail (nous y reviendrons plus loin). Nous assumons aussi notre rôle de « service formateur » en accueillant un/e stagiaire par année pour une période de cinq mois, en référence au partenariat défini avec la HES-SO.

3. Moyens

Le contrat de prestations que nous signons chaque année avec le canton de Berne nous permet de poursuivre les buts que nous nous sommes fixés. Le montant alloué à l'AEMO permet aux familles d'y accéder gratuitement.

Le personnel socio-éducatif peut intervenir sur l'ensemble du Jura bernois en se rendant au sein-même des familles. Les bureaux que nous occupons à Tavannes nous permettent de recevoir les membres de la famille pour les entretiens préalables et de tenir des séances internes (comité, colloque, supervision). Nous mettons également nos locaux à disposition d'autres services, associations ou professionnels de la région.

Notre dotation en personnel (2,75 EPT) et la souplesse liée à l'annualisation des horaires de travail nous permettent d'absorber les nouvelles demandes lorsqu'elles sont nombreuses (avec quelques heures supplémentaires si nécessaire) et de récupérer lors des « accalmies » ou durant les périodes de vacances scolaires. Ainsi, nous avons l'avantage de ne pas être bloqués par une liste d'attente potentiellement dommageable pour les familles.

Au fil des années, nous avons constaté que ce sont de plus en plus les parents qui adressent directement leur demande à l'AEMO (84 % en 2016 !). Si bon nombre d'entre eux sont orientés vers notre service par un professionnel du réseau, nous découvrons que le « bouche à oreilles » et l'exploration de notre site Internet nous amènent de plus en plus de familles. Le fait que plusieurs parents nous disent regretter ne pas avoir eu connaissance plus vite de notre existence nous amène à repenser notre mode de communication, le but étant d'atteindre les familles en difficulté au plus vite et de renforcer ainsi notre action préventive.

4. Organisation du travail

Les familles du Jura bernois peuvent bénéficier des prestations de l'AEMO sans passer par un service de protection de la jeunesse (ce qui n'est pas le cas dans d'autres cantons). Autrement dit, le canton nous laisse gérer le flux des demandes et la durée des suivis en toute confiance. Dès lors, il nous paraît important de pouvoir présenter l'organisation de notre travail et la répartition des heures qui nous sont allouées (cf. Figure 1).

Responsabilité du service : poste à 25 % (heures WB 1350 : 70 × 25)		482
Administration - comptabilité - salaires - RH - représentation - etc.		
Heures effectuées par Willy BAUMGARTNER en 2016 (à 45 %)		868
Heures effectuées par Norina MESSER en 2016 (à 70 %)		1317
Heures effectuées par Dominique BESSIRE en 2016 (à 75 %)		1467
Heures effectuées par Yves CHOPARD en 2016 (à 60 %)		1220
Total des heures effectuées par les intervenants socio-éducatifs en 2016 :	4872	100 %
Total des heures d'entretiens :	1565	32
Diverses activités communautaires :	150	3
Total des heures de déplacements :	557	11
Total des prestations directement orientées vers les bénéficiaires en 2016 :	2272	46
Total des temps de colloques (4 × 2,5 h × 44 sem.) :	440	9
Total des temps de permanences (2 × 2 h × 44 sem.) :	176	4
Gestion dossiers (contrats., bilans, journaux, contacts rés., etc.) 30' × 1263 entr. :	632	13
Total des prestations indirectement liées aux bénéficiaires en 2016 :	1248	26
SOLDE : Suivi stagiaire, repr. réseau (hors resp.), documentation, échanges informels, organisation, intervision, formation, congés-accidents, autres	1352	28

Figure 1

Nous tenons à rappeler que nous n'avons pas de personnel administratif. Le responsable du service dispose de 0,25 EPT pour la gestion de l'AEMO (comptabilité, salaires, RH, communication externe, représentation, etc.), tandis que chaque intervenant socio-éducatif tient lui-même ses dossiers (contrats, journaux, contacts avec le réseau, etc.).

Les « nouveautés 2016 » découlent de l'organisation et de la conduite d'actions communautaires (activités réunissant plusieurs familles sur deux dimanches) que nous retrouvons dans les « Prestations directement orientées vers les bénéficiaires » et du suivi de notre stagiaire par Dominique Bessire, praticienne formatrice formée, que nous retrouvons dans le « Solde ». Ce travail estimé à 15 % de poste est légèrement subventionné par la HES.

Cette analyse du travail nous permet de suivre et de comprendre les fluctuations d'une année à l'autre (cf. **Figure 2**). Par exemple, la diminution du temps des « prestations directement orientées vers les bénéficiaires » observée en 2015 est due à l'absence d'une collègue pour plusieurs semaines suite à un accident. La taille relativement modeste de notre service et l'irrégularité du flux des demandes peuvent modifier de manière significative les courbes de progression présentées ci-dessous.

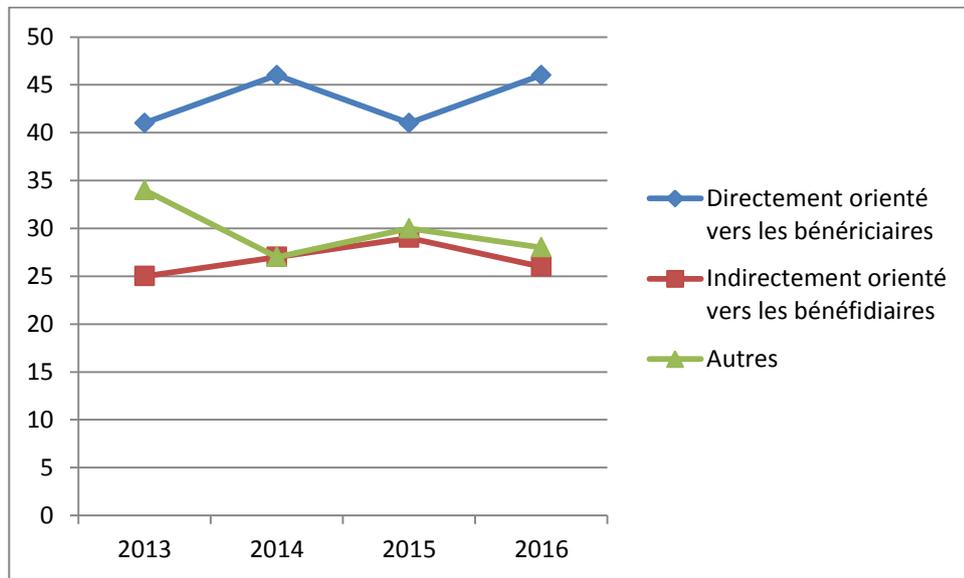


Figure 2

5. Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2016

Pour la première fois depuis l'ouverture du service en septembre 2010, nous avons enregistré plus de 50 demandes en une année (cf. **Figure 3**). Des 66 familles que nous avons rencontrées dans le courant de 2016, environ un quart en sont restées au stade des entretiens préalables pour diverses raisons que nous verrons plus loin. Durant la même période, 51 suivis ont pris fin. Ainsi, nous constatons à quel point les problématiques familiales et nos modes d'interventions sont multiples. L'intensité des suivis (de 2-3 h par semaine à 1 h par quinzaine) et leur durée (en principe de 3-4 mois à 2 ans) sont variables. Bien que nous ne tenions pas à nous installer dans les familles au-delà de ce qui nous semble être utile et nécessaire, au fil des années le nombre de suivis réactivés a inévitablement augmentés. C'est pourquoi, les suivis dépassant les 2 ans ont également cette tendance.

Evolution des suivis du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2016

Suivis au...	Stade de la demande	Stade des entr. préal.	Classés sans suite	Prêts à démarrer	Suivis	Classés	Réactivés	Total
30.09.2010	2	3	-	-	-	-	-	5
31.12.2010	1	12	2	-	20	-	-	35
30.06.2011	11	2	8	2	22	10	-	55
31.12.2011	19	5	11	-	16	19	-	70
31.06.2012	38	4	13	-	21	22	1	99
31.12.2012	14	13	14	2	26	32	-	101
30.06.2013	9	7	23	-	49	39	-	127
31.12.2013	9	8	27	-	42	64	1	151
30.06.2014	5	4	36	-	47	84	-	176
31.12.2014	3	6	41	-	42	105	-	197
30.06.2015	3	6	42	-	38	126	2	217
31.12.2015	9	9	48	4	25	145	6	246
30.06.2016	2	9	57	-	46	161	8	283
31.12.2016	10	5	62	-	38	196	1	312

Figure 3

Du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2016, nous avons rencontré au moins une ou deux fois 312 familles, soit près de 600 enfants et adolescents !

Rappelons enfin que les situations figurant dans le tableau sont celles pour lesquelles nous avons eu au moins un ou deux entretiens. Depuis l'ouverture du service, nous avons enregistré 66 demandes supplémentaires qui ne sont pas allées au-delà des entretiens téléphoniques ou du premier entretien préalable manqué.

6. Alternatives aux placements

Même si ce n'est pas l'objectif premier de notre action (la prévention l'est davantage), nous rappelons tout de même chaque année que, dans certains cas, l'AEMO est une véritable alternative aux placements. La **Figure 4** présente les situations pour lesquelles le placement a été évité ou écourté en raison de la mise en place d'un suivi ambulatoire en 2016.

Coût par dossier et économies sur les "alternatives aux placements" en 2016												Stat. no 4	
Une heure d'entretien AEMO = fr. 250.-													
Prix d'un placement (estimation) = fr. 250.- par jour / fr. 7'600.- par mois / fr. 91'250 par année													
Dossier numéro.	Nombre d'entretiens	Durée des entretiens (en minutes)	Durée des entretiens (en heures)	Coût (fr. 250.-/heure d'entretien)	Déplacements (en minutes)	Déplacements (en heures)	Nombre d'enfants suivis	Nombre d'enfants dans la famille	Alternative au placement "Degré 1"	Enfant-s concernés par le placement	Durée du placement "Degré 1" (en mois)	Coût des placements "Degré 1" (fr. 250.-/journée)	Economies pour placements "Degré 1"
15-06	25	1'680	28.00	7000	440	7	2	2	1	1	11	83'600	76'600
15-13	27	1'480	24.67	6167	510	9	6	6	1	1	12	91'200	85'033
15-20	21	1'545	25.75	6438	400	7	2	2	1	1	7	53'200	46'763
15-24	7	630	10.50	2625	200	3	1	1	1	1	3	22'800	20'175
16-01	40	3'095	51.58	12896	1230	21	2	2	1	1	12	91'200	78'304
16-06	33	2'660	44.33	11083	890	15	1	1	1	1	11	83'600	72'517
16-11	8	660	11.00	2750	75	1	1	3	1	1	3	22'800	20'050
16-12	6	420	7.00	1750	115	2	1	2	1	1	3	22'800	21'050
16-16	16	1'180	19.67	4917	530	9	2	2	1	1	8	60'800	55'883
16-17	24	1'875	31.25	7813	520	9	2	2	1	1	10	76'000	68'188
16-26	14	845	14.08	3521	580	10	2	2	1	2	9	136'800	133'279
16-27	18	1'070	17.83	4458	510	9	1	1	1	1	9	68'400	63'942
16-31	14	1'070	17.83	4458	455	8	2	2	1	2	4	60'800	56'342
16-38	11	745	12.42	3104	290	5	1	1	1	1	5	38'000	34'896
16-47	9	615	10.25	2563	90	2	1	2	1	1	2	15'200	12'638
16-49	9	730	12.17	3042	35	1	4	4	1	2	2	30'400	27'358
	282	20'300	338.33	84'583	6870	115	31	35	16	19	111	957'600	873'017

Figure 4

Tout compris, le coût d'une d'heure d'entretien AEMO se monte au maximum à fr. 250.--. A titre d'exemple, un suivi assez soutenu pour deux enfants oscille entre fr. 12'000.-- et fr. 14'000.--. Le placement des deux mêmes enfants coûterait près de fr. 170'000.-- en comptant un prix de journée à fr. 250.--.

Ainsi, en 2016, le total des économies est de fr. 873'017.--, ce qui est légèrement supérieur à 2015, mais bien inférieur au montant de 2013 (cf. **Figure 5**). Cette diminution de 23 % en trois ans est directement liée à l'évolution du type de familles s'adressant à l'AEMO. En effet, plus les parents nous contactent tôt, plus nous évoluons au niveau de la prévention primaire, moins la question du placement est évoquée !

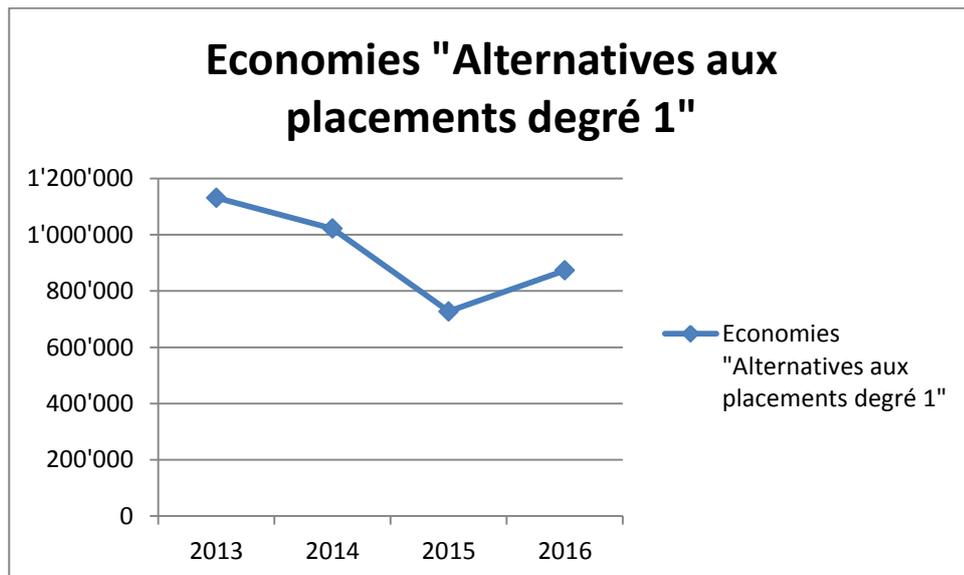


Figure 5

Nous verrons plus loin que l'action de l'AEMO ne s'oppose pas aux placements car, depuis l'ouverture du service, 22 suivis ont débouché sur un placement institutionnel. Pour certains, l'intervenant AEMO a contribué au signalement à l'APEA et/ou à l'accompagnement de la famille dans la démarche.

7. Types de suivis – Problématiques aggravantes

Par définition, la quasi-totalité des suivis AEMO relèvent de problèmes éducatifs. En parallèle, dans près de la moitié des situations, il est question de difficultés ou de préoccupations liées au parcours scolaire des enfants, notamment en raison de problèmes comportementaux. Nous retrouvons la même proportion d'enfants suivis par d'autres professionnels tels que pédopsychiatres, psychologues, logopédistes, psychomotriciens ou autres.

La **Figure 6** montre également que, dans certains cas, d'autres situations ou problématiques tendent à complexifier la dynamique familiale. Les principales sont liées à la situation socio-économique des parents (familles monoparentales, sans emploi, migrantes, au bénéfice de l'aide sociale), à la violence (souvent verbale et psychologique, parfois physique) et à la santé (psychique et/ou physique). Nous observons aussi que l'absence du père peut être problématique. Dans une moindre mesure, nous rencontrons des parents ayant des problèmes d'addiction et des enfants hyperactifs.

Autres facteurs (pour parent-s et/ou enfant-s)

Situations ou problématiques de 2012 à 2016 (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Santé (psychique et/ou physique) / (-1%)	60	30
Abus – violence – maltraitance / (-3%)	52	26
Aide sociale / (-8%)	55	25
Sans emploi	40	20
Famille recomposée / (-1%)	33	17
Père absent / (-5%)	25	13
Hyperactivité / (-2%)	21	11
Famille migrante / (-3%)	19	10
Addictions / (-1%)	20	10
Délits / (0%)	19	10
Au bénéfice d'une rente invalidité (AI)	14	7

Figure 6

Le fait d'avoir sorti de nos statistiques les demandes qui nous ont été adressées du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2011 pour ne retenir que les cinq dernières années nous permet d'observer quelques évolutions. Pour rappel, à l'ouverture de l'AEMO, la majorité des familles arrivaient chez nous accompagnées d'un référent social, souvent un-e curateur-trice. Pour certaines d'entre elles, la situation était très difficile et le statut socio-économique précaire. C'est moins évident aujourd'hui, raison pour laquelle certains « facteurs aggravants » mentionnés ci-dessus tendent à diminuer, et c'est tant mieux !

8. Fin du suivi

Depuis l'ouverture de l'AEMO le 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2016, nous avons classé 196 dossiers. Durant la même période, la durée moyenne des suivis est restée légèrement inférieure à une année. Le suivi AEMO peut prendre fin pour diverses raisons, mais dans 62 % des cas, le fait que les objectifs soient atteints ou que la situation se soit améliorée sont mentionnés.

Nous retrouvons ici les 22 suivis qui ont pris fin en raison d'un placement institutionnel, ce qui représente tout de même 10 % des familles. Bien que cette issue, qui peut être limitée dans le temps, soit presque toujours vécue comme un échec, elle peut être constructive et salutaire si elle est bien préparée et accompagnée de manière optimale. L'intervenant AEMO tient souvent un rôle essentiel dans ce processus.

La **Figure 7** présente d'autres critères pouvant mettre fin à une collaboration avec la famille (plusieurs figurent parfois pour la même situation). Ils relèvent d'un manque d'implication d'un ou plusieurs membres de la famille, d'absences répétées aux rendez-vous (non-respect du contrat de collaboration), d'un déménagement hors du Jura bernois ou d'une prise en charge par un service ou professionnel plus adapté (curateur, thérapeute ou autre). Dans presque tous les cas, la fin du suivi est discutée et argumentée au cours du bilan final. Souvent décidée en accord avec la famille, elle peut aussi l'être de façon unilatérale.

Il est intéressant de constater que certains parents n'étant pas suffisamment ouverts à ce type de collaboration nous recontactent plusieurs mois, voire plusieurs années, après avoir « résilié le contrat » pour relancer le processus, ce que nous acceptons en principe au terme d'un nouvel entretien préalable.

Fin du suivi (raison-s) au 31.12.2016 : 198

	Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
1	Amélioration de la situation	69	35
2	Objectifs atteints	54	27
3	Manque d'implication de la famille (parents et/ou enfants)	35	18
4	Placement institutionnel (initié ou non par l'AEMO)	22	11
5	Mandat éducatif assumé par un SSR (curatelle éducative)	20	10
5	Résiliation du contrat par l'AEMO	20	10
7	Suivi de plus de 2 ans	18	9
8	Changement de domicile (hors du Jura bernois)	17	9
8	Suivi psychologique	17	9
10	Absences répétées aux rendez-vous	10	5
11	Signalement à une autorité (en principe l'APEA)	8	4
12	Résiliation du contrat par la famille	7	4
	Autres	13	8

Figure 7

9. Suivis «sans suite»

Un des objectifs principaux des entretiens préalables est de vérifier l'adéquation entre la demande de la famille, parfois du curateur, la mission de l'AEMO et les compétences de ses employés. Au 31 décembre 2016, nous observons que 21 % des situations ont été classées «sans suite». Pour être précis, il s'agit de familles que nous avons reçues à un, deux, voire trois entretiens préalables, avec lesquelles nous avons convenu que le suivi AEMO n'allait pas démarrer (cf. **Figure 8**).

Sans suite (raison-s) au 31.12.2016 : 65

Raison-s (plusieurs possibles)	Nombre	En %
Pas de besoins manifestes (ou « ça va mieux ! »)	33	51
Suivi psychologique	13	20
Refus de l'adolescent-e	13	20
Plusieurs rendez-vous manqués (plus de réponse ou de demande)	9	14
Refus du-des parent-s	9	14
Suivi socio-éducatif existant (curatelle ou autre)	9	14
Placement institutionnel	5	8
Signalement (des parents ou autres à l'APEA)	4	6
Problématique au niveau du couple	4	6
Autres	9	14

Figure 8

Pour près de la moitié, nous et/ou la famille avons considéré que le besoin n'était pas manifeste. Parfois, un ou deux entretiens suffisent à détendre la situation et les parents nous disent clairement que «ça va mieux!». Dans d'autres situations, nous orientons la famille vers une prise en charge plus adaptée (conseiller conjugal, thérapeute, etc.). Il arrive aussi qu'un parent renonce finalement aux services de l'AEMO. Enfin, un placement est parfois préférable à un suivi éducatif ambulatoire.

En définitive, cette manière de procéder limite le nombre de situations dans lesquelles nous pourrions démarrer avant de constater que le suivi AEMO n'est pas pertinent ou, comme c'est déjà arrivé, qu'un parent ose « enfin » nous dire qu'il ne peut accepter l'intrusion d'un éducateur à la maison.

10. Retours des familles – Questionnaires de satisfaction

Il est important pour nous d’avoir un retour des familles lorsqu’un suivi AEMO s’achève. C’est pourquoi nous leur remettons un questionnaire de satisfaction au terme du bilan final leur permettant de porter un regard critique et constructif sur notre collaboration. Le cas échéant, ces remarques nous amèneront à adapter notre mode d’intervention, éventuellement à en revoir certains principes.

Au 31 décembre 2016, nous avons remis 155 questionnaires aux parents, dont 120 (77 %) nous ont été retournés. Parallèlement, 24 intervenants sociaux et 16 adolescents ont également pu donner leurs appréciations. La synthèse des résultats est réjouissante car, sur la base de notes de 1 à 6, notre moyenne générale s’élève à 5,65 (cf. **Figure 9**).

Dans 87 % des cas, les parents disent que les objectifs ont été tout ou partiellement atteints. 12 % jugent que les objectifs ne sont pas atteints, mais que le suivi AEMO est satisfaisant. A ce jour, seule une famille a jugé notre collaboration insatisfaisante.

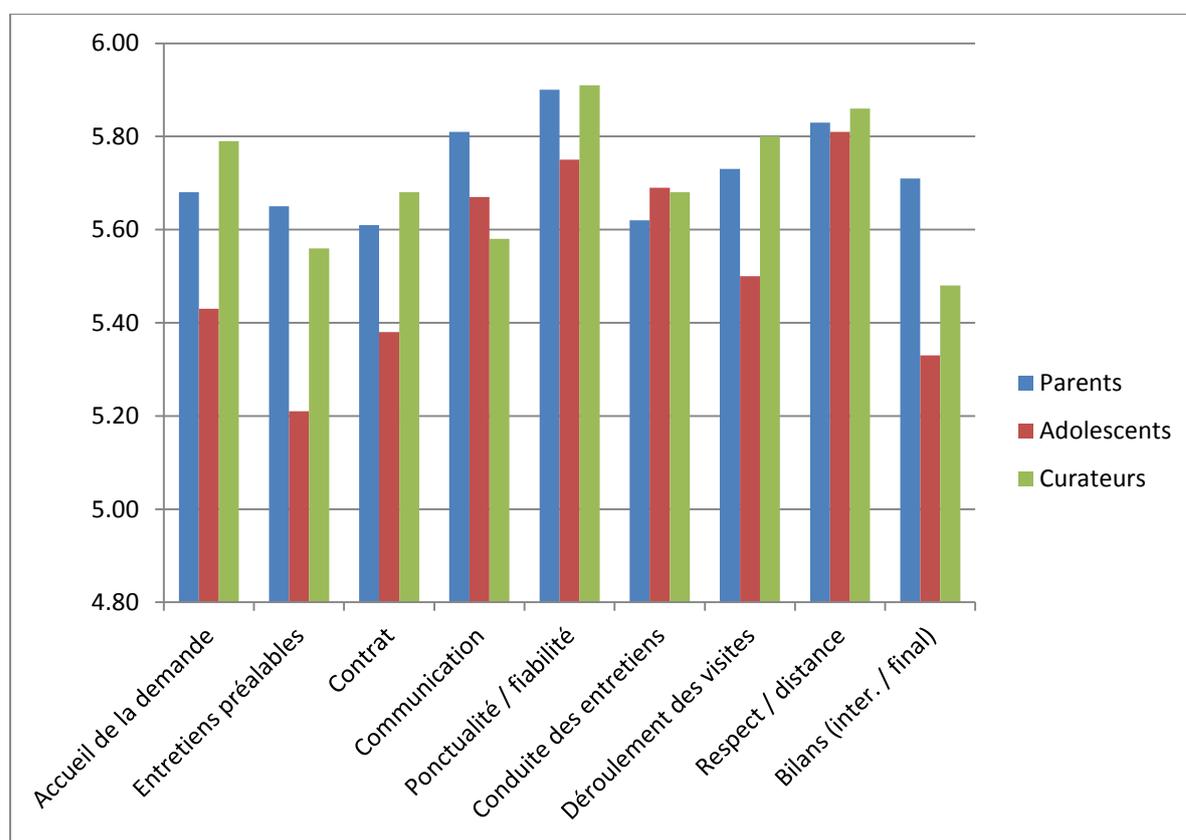


Figure 9

11. Commentaires des parents (exemples)

« Le cadre qui a été posé pour le suivi de J. était parfait. Ce que je peux suggérer, c'est de faire des rencontres entre les familles qui ont les mêmes difficultés avec leurs enfants »

« Je suis très contente d'avoir passé les deux ans avec l'AEMO. Un souhait : pouvoir entretenir une communication avec l'AEMO si besoin »

« Merci à l'AEMO pour son soutien. Nous avons apprécié la capacité d'écoute et d'analyse de..... Nous avons discuté, cherché, trouvé des pistes pour mieux gérer les crises de notre fils. Notre collaboration, après une année de suivi, prend fin mais notre quête n'est pas terminée. Nous continuons par un suivi thérapeutique »

« J'aurais aimé un peu plus d'activités avec l'enfant, plus de temps en dehors de la maison ou encore plus de jeux différents. Mais, en gros, j'ai été satisfaite »

« est une personne à l'écoute, discrète et nous sommes très satisfaits de ses interventions »

« Chère, Ce petit mot pour vous remercier infiniment pour votre professionnalisme et votre empathie ! Même si nos problèmes n'ont pu être réglés comme je l'espérais, nos entretiens m'ont aidée à comprendre pas mal de choses sur moi-même et à avancer »

«La présence de l'AEMO m'a libérée de ma frustration et a réglé certains malentendus avec les personnes du réseau et m'a aidée à accompagner ma fille dans l'estime de soi»

«Déçue du résultat final si je peux m'exprimer ainsi. Lors de nos entretiens, j'ai beaucoup lâché prise comme vous me l'avez fait comprendre, mais ma fille n'a pas changé.....»

«Un grand merci à pour sa précieuse collaboration, son engagement, son savoir-faire, son professionnalisme, ses conseils, ses «feed-back», son regard extérieur. J'ai beaucoup apprécié son humilité, sa simplicité dans les contacts»

«Merci de nous avoir rassurés et confortés dans notre rôle de parents. Grâce à votre intervention, nous nous sentons plus forts pour notre fils»

«Un grand merci à pour son dévouement, sa ponctualité, son soutien, son encouragement, sa disponibilité, son écoute, sa compréhension, son sourire et sa bonne humeur. Merci aussi à l'AEMO d'exister !»

«Cela a été une démarche difficile, mais bénéfique.....»

«Nous sommes contents du suivi que a fait. Il a été un bon soutien pour la famille. Nous avons malheureusement tout de même pris la décision de placer notre enfant»

«Service remarquable, intervenante au sein de notre famille simplement extraordinaire. Chaque visite était une lueur d'espoir pour notre petite famille. Bouffée d'oxygène et sentiment d'être écoutés et pris au sérieux. Mille merci pour tout»

12. Travail en réseau – Représentation

Nous restons attentifs au maintien des liens avec nos partenaires du réseau (SSR⁸, écoles, SPEA⁹, UHPA¹⁰, etc...) et ne manquons pas de solliciter des rencontres si nécessaire. Dans la même logique, nous avons participé à divers débats menés dans la région. Il s'agit notamment, dans le cadre de la PIEA, de la création d'un groupe d'accueil d'urgence et de crise qui ouvrira ses portes le 1^{er} janvier 2018 au CEPC¹¹, ainsi que d'autres réflexions, par exemple en lien avec le manque de structures d'accueil pour les 0-6 ans et les 16 ans et plus dans la région. Nous nous impliquons également dans le groupe de travail concernant « La protection de l'enfance mise en réseau » mandaté par le Réseau Santé Social et dans la table ronde sur « La violence domestique ». Pour terminer, l'AEMO du Jura bernois est aussi membre du GAS¹² et de l'apemo.ch¹³.

La **Figure 10** ci-dessous rappelle que notre région est bien dotée au niveau de l'intervention précoce et de la protection de la jeunesse. Il est important que les différents acteurs se connaissent bien et veillent à une bonne coordination afin d'éviter la multiplication des interventions ou les doublons qui, à terme, peuvent se révéler contre-productifs.

AEMO du Jura bernois - Travail en réseau (liste non exhaustive)

Services - Institutions	Age des enfants, adolescents et jeunes suivis :																								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
AEMO du Jura bernois	info@aemoib.ch																								
Professionnels : éducateurs - HES en travail social																									
Centre régional de puériculture	reconvilier@cp-be.ch																								
Professionnels : infirmiers en pédiatrie - puéricultrices																									
Service éducatif itinérant (SEI)	biel@frueherziehungsdienst.ch																								
Professionnels : éducateurs - pédagogie curative - ergothérapie																									
Crèches et Ecoles à journée continue (EJC = Unité d'accueil pour écoliers)																									
Professionnels : éducateurs/trices de l'enfance - ASE																									
Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE)	spe-tavannes@erz.be.ch																								
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - ortho. - psychomotriciens																									
Unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents à Moutier (UHPA)	liliane.mercerat@gef.be.ch																								
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - infirmiers - éduc. - ens.																									
APEA - Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte	info.apea-jb@jtk.be.ch																								
Professionnels : juristes - travailleurs sociaux																									
Services de protection de la jeunesse (SSR - Services Sociaux Régionaux)																									
Professionnels : assistants sociaux - HES en travail social																									
Ministère public des mineurs (ex. TM)	marika.sabatini@justice.be.ch																								
Professionnels : juristes - assistants sociaux - HES en travail social																									
Médiation et travail social dans les écoles (scolarité en général)																									
Professionnels : éducateurs - enseignants - médiateurs scol. - infirmiers scol.																									
Centre Educatif et Pédagogique à Courtelary (CEPC)	info@cep-courtelary.ch																								
Professionnels : éducateurs - HES en travail social - thérapeute de famille																									
Clinique de jour à Bienne	annina.renk@eef.be.ch																								
Professionnels : pédopsychiatres - psychologues - éducateurs - enseignants																									
Centres d'animation jeunesse (AJR à Malleray)	info@a-j-r.ch																								
Professionnels : animateurs socio-culturels - HES en travail social																									
Orientation professionnelle et personnelle du Jura bernois	opp.tavannes@erz.be.ch																								
Professionnels : psychologues en orientation - case management																									
Santé bernoise - Informations et prévention	bienne@beges.ch																								
Professionnels : divers																									

Figure 10

⁸ Services Sociaux Régionaux

⁹ Service Psychologique pour Enfants et Adolescents

¹⁰ Unité d'Hospitalisation Psychiatrique pour Adolescents à Moutier

¹¹ Centre Educatif et Pédagogique à Courtelary

¹² Groupement d'Action Sociale du Jura bernois

¹³ Groupement des AEMO et Pratiques Educatives en Milieu Ouvert de Suisse latine

13. Formation continue

Nous accordons de l'importance à la formation continue de nos employés qui évoluent dans un monde en mouvement et interviennent au sein de familles confrontées à des problèmes variés. C'est pourquoi, dans la mesure de nos moyens et de nos disponibilités, chaque collaborateur peut s'inscrire à quelques journées de formation. Quoi qu'il en soit, un retour est toujours proposé à l'équipe afin que chacun puisse s'enrichir de l'expérience de ses collègues.

A titre d'exemples, l'ensemble de notre équipe a participé au 5^{ème} Congrès apemo.ch qui s'est déroulé sur deux jours à Genève, nous avons organisé deux journées de formation en collaboration avec nos collègues de l'AEMO du Canton du Jura, tandis que l'un ou l'autre d'entre nous suivait une courte formation ou s'inscrivait à une conférence.

14. Administration – Gestion – Comptabilité

Le fonctionnement général du service et la gratuité des prestations pour les familles nous permettent d'alléger au maximum le temps lié à l'administration et à la gestion financière de l'AEMO. Ainsi, les 25 % de poste attribués au responsable du service lui permettent de s'occuper des RH (gestion du personnel, salaires et charges sociales, etc.) des finances (paiements, budget, comptabilité) et des contacts avec le canton et le réseau. Les permanences ainsi que la tenue des dossiers des familles (correspondance, contrats, journaux, etc.) sont assumées par chaque collaborateur.

Les comptes 2016 présentent un tout petit excédent de produits de fr. 1'460.65 qui nous amène à considérer qu'ils sont parfaitement équilibrés. Ainsi nous pouvons affirmer que le montant qui nous a été alloué par le canton via notre Contrat de prestations est tout à fait adéquat.

Un petit regard dans le rétroviseur nous permet d'observer et de commenter l'évolution de nos charges au cours des trois dernières années. En effet, le premier exercice comptable de l'Association AEMO du Jura bernois couvrant seize mois (du 1^{er} septembre 2012 au 31 décembre 2013) nous amène à le laisser de côté pour conserver uniquement les exercices 2014, 2015 et 2016. Et voilà ce qu'ils nous indiquent :

Année	Contribution cantonale	Charges	Augmentation	Résultat
2014	405'089	378'555		26'534
2015	407'200	385'929	1,95 %	21'271
2016	410'100	408'639	5,88 %	1'461

L'augmentation significative des charges entre 2015 et 2016 et due pour la moitié à l'engagement de notre première stagiaire (charges salariales 8'500, frais de déplacements et autres 2'000, installation 1'500). L'autre moitié résulte de l'augmentation des charges salariales du personnel et de l'entretien ou du remplacement du matériel informatique vieillissant.

Nous nous permettons encore de revenir brièvement au sujet de l'AEMO en tant, parfois, de véritablement « alternative aux placements » et des bénéfices qui en résultent. Les montants présentés ci-dessous sont considérables et nous permettent d'affirmer que, même si nos projections étaient hasardeuses ou sujettes à une marge d'erreur relativement importante, l'investissement engagé dans un service ambulatoire et de prévention tel que le nôtre est tout à fait rentable !

Année	Coût des placements « Degré 1 »	Charges	Différence (économies sur 3 ans)
2014	1'102'000	378'555	723'445
2015	790'400	385'929	404'471
2016	957'600	408'639	548'961
Total :	2'850'000	1'173'123	1'676'877

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

de l'exercice 2016

AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes

à l'attention de l'assemblée générale de l'Association des Œuvres
d'Utilité Publique du district de Courtelary AOUP, Courtelary

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'AEMO du Jura bernois (Action Educative en Milieu Ouvert), Tavannes, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association de l'AEMO du Jura bernois alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Bienne, le 7 mars 2017

ARISTA FIDUCIAIRE SA



Gabriel Genesi
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Bilan

Aux 31 décembre ...	Réf.	2016	2015
		CHF	CHF
Actif			
Trésorerie		148'870.10	143'227.40
Comptes de régularisation actifs	2.10	3'606.00	9'084.50
Actif circulant		152'476.10	152'311.90
Actif immobilisé		0.00	0.00
Total de l'actif		152'476.10	152'311.90
Passif			
Comptes de régularisation passifs	2.11	4'280.10	5'576.55
Capitaux étrangers à court terme		4'280.10	5'576.55
Réserves facultatives issues de bénéfices cumulés	2.12	148'196.00	146'735.35
Capitaux propres		148'196.00	146'735.35
Total du passif		152'476.10	152'311.90

Compte de résultat

Pour la période du 1.1. au 31.12.	Réf.	2016	2015
		CHF	CHF
Contributions du canton de Berne		410'100.00	407'200.00
Total Produits d'exploitation		410'100.00	407'200.00
Charges de personnel	2.13	-365'576.00	-346'281.60
Ménage		-77.50	-62.35
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles		-2'230.00	-5'070.00
Charges d'investissements		-10'800.00	-10'800.00
Energie et eau		-2'383.60	-850.40
Ecole, formation et loisirs		-1'047.25	-592.15
Bureau et administration	2.14	-8'713.30	-8'638.30
Autres charges d'exploitation	2.15	-17'787.70	-13'687.20
	<i>Total Autres charges d'exploitation</i>	<i>-43'039.35</i>	<i>-39'700.40</i>
Charges et produits financiers	2.16	-24.00	53.05
Résultat de l'exercice		1'460.65	21'271.05

15. Conclusion

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport annuel, votre perception de l'AEMO du Jura bernois soit la plus claire possible. Les **annexes 1 à 12** que nous présentons sans commentaires vous donneront encore quelques informations utiles.

En toutes circonstances, il est possible de nous contacter pour avoir des précisions complémentaires ou pour organiser une rencontre.

16. Remerciements

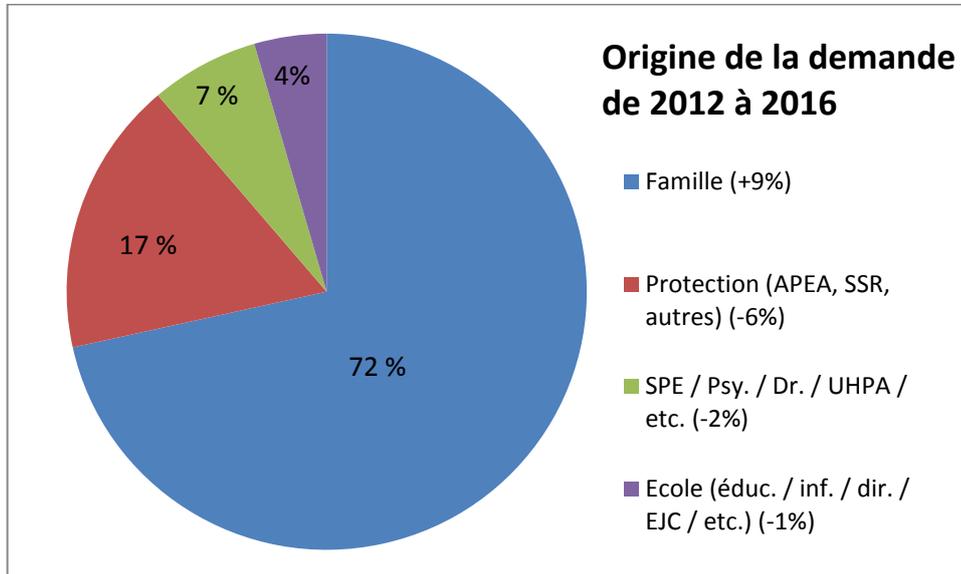
Nous tenons à remercier les membres de notre Comité de leur soutien et de l'intérêt qu'ils portent à notre action, les instances cantonales qui financent l'intégralité de nos prestations, les services et les professionnels du réseau de leur précieuse collaboration. Enfin, merci aux enfants, adolescents et parents de la confiance qu'ils nous accordent, de leur reconnaissance et de l'énergie qu'ils déploient pour vivre au mieux des situations souvent complexes et pour s'intégrer dans une société qui ne l'est pas moins.

Willy Baumgartner

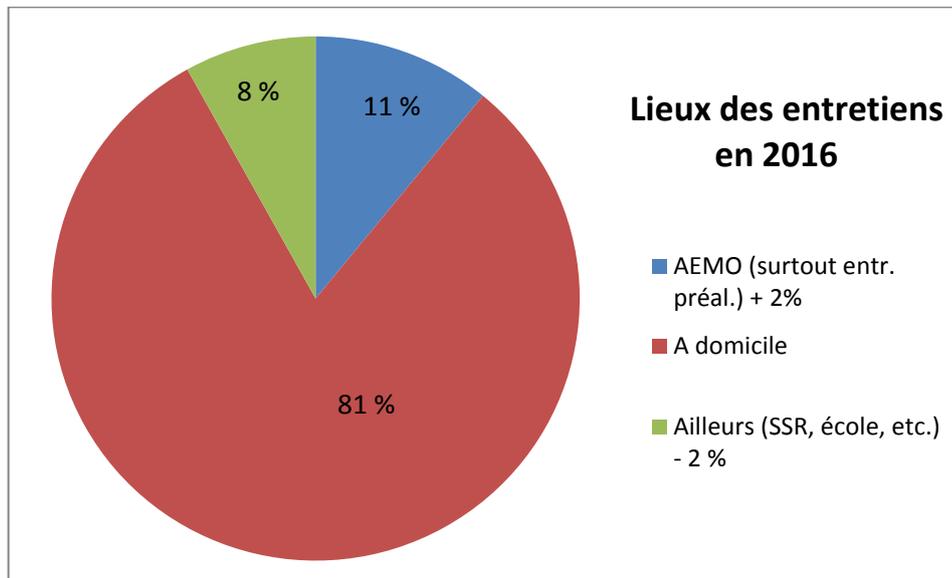
Tavannes, le 28 avril 2017

17. Annexes

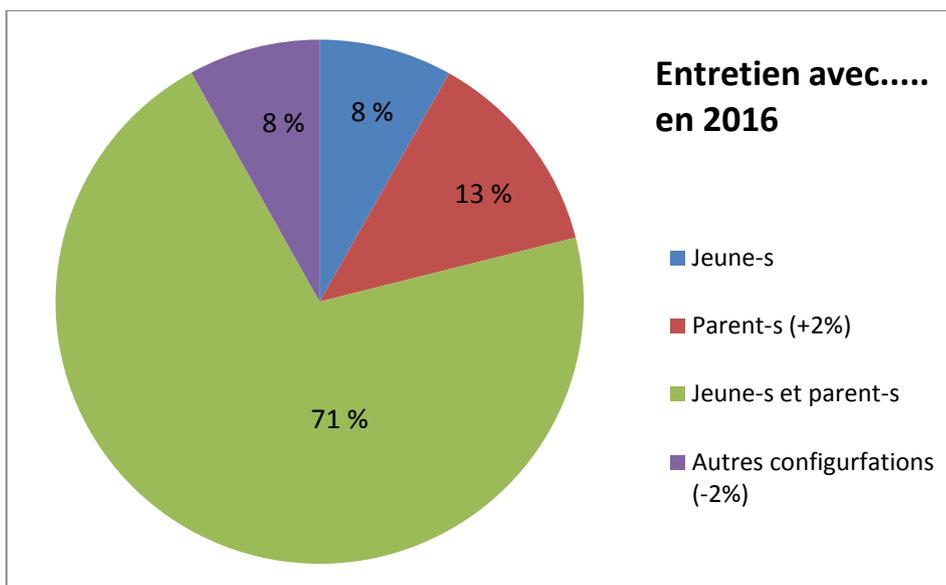
Annexe 1



Annexe 2



Annexe 3



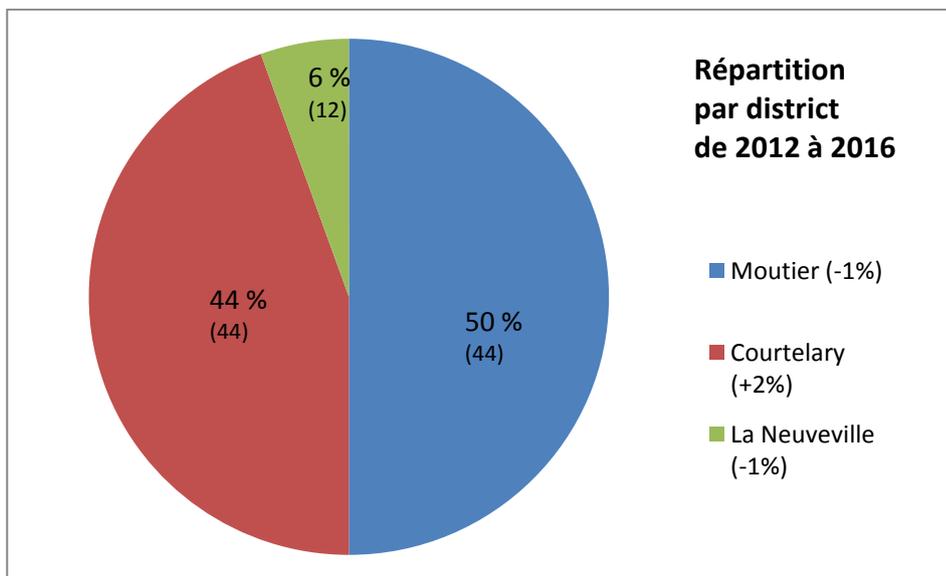
Durée moyenne des entretiens en 2016 :

74 minutes (-1)

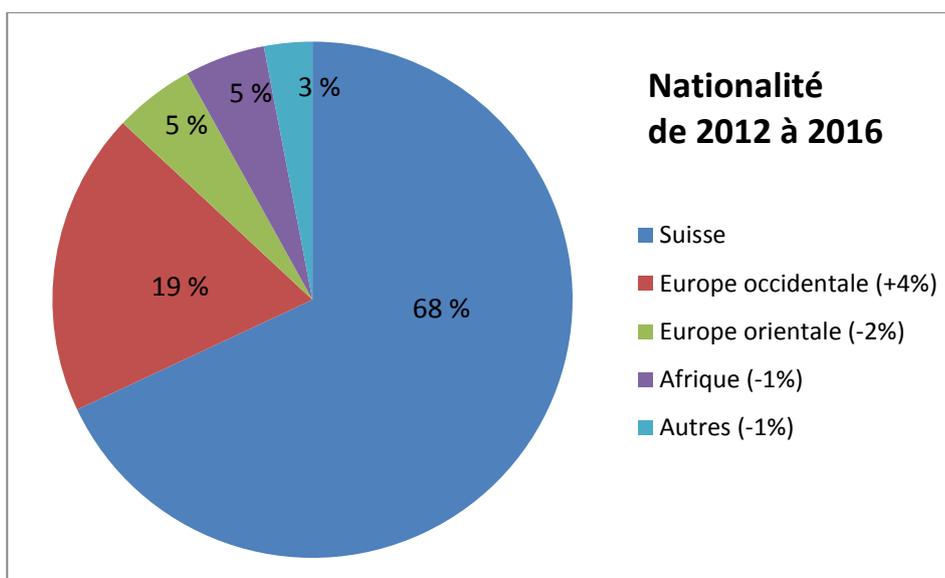
Durée moyenne des déplacements par entretien en 2016 :

26 minutes (+1)

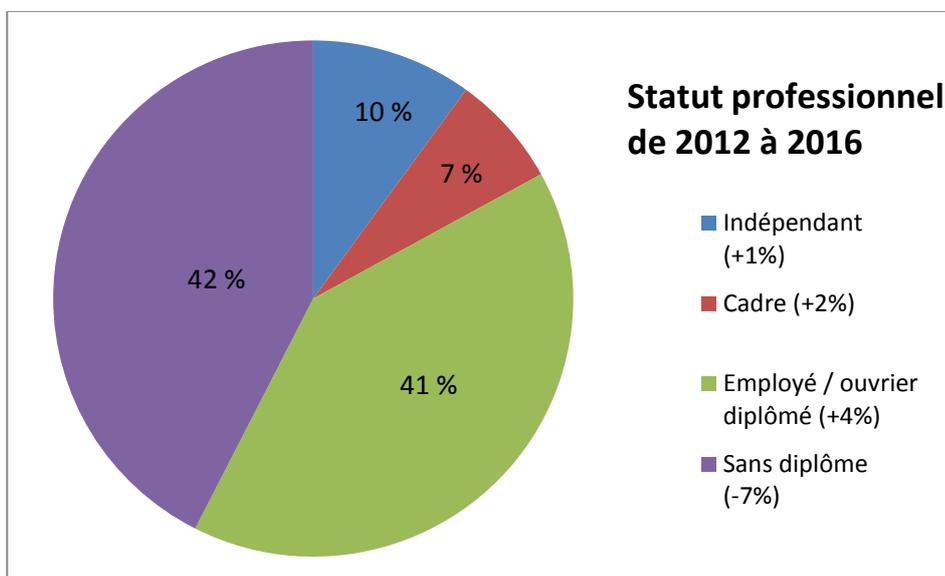
Annexe 4



Annexe 5

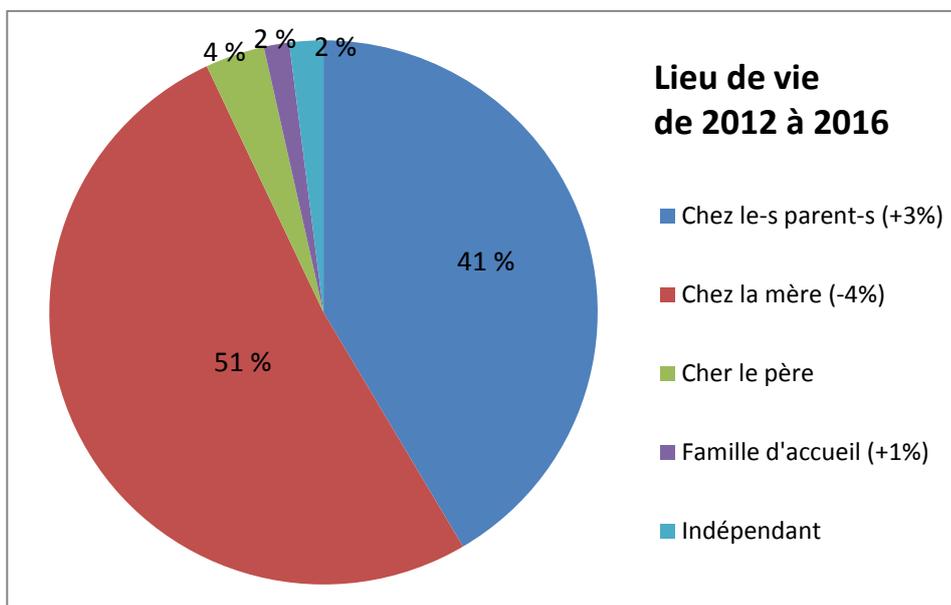


Annexe 6

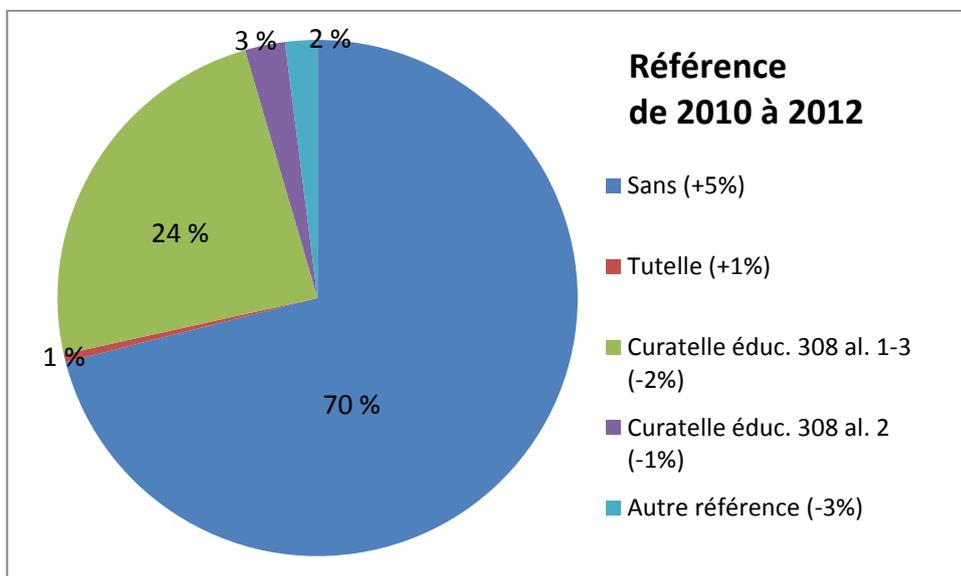


25 % des familles suivies par l'AEMO sont au bénéfice de l'aide sociale
20 % sans emploi (avec ou sans indemnités de chômage)
7 % au bénéfice d'une rente AI

Annexe 7

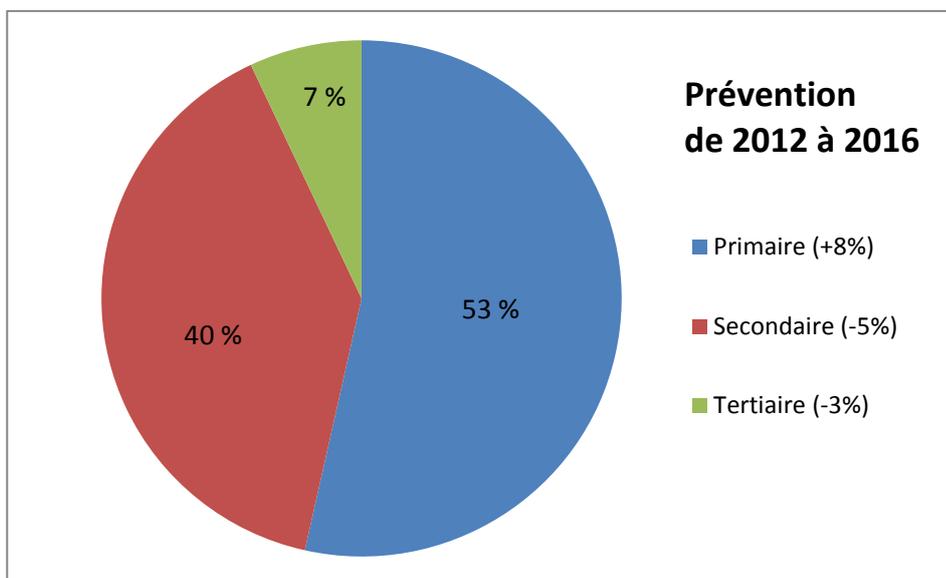


Annexe 8

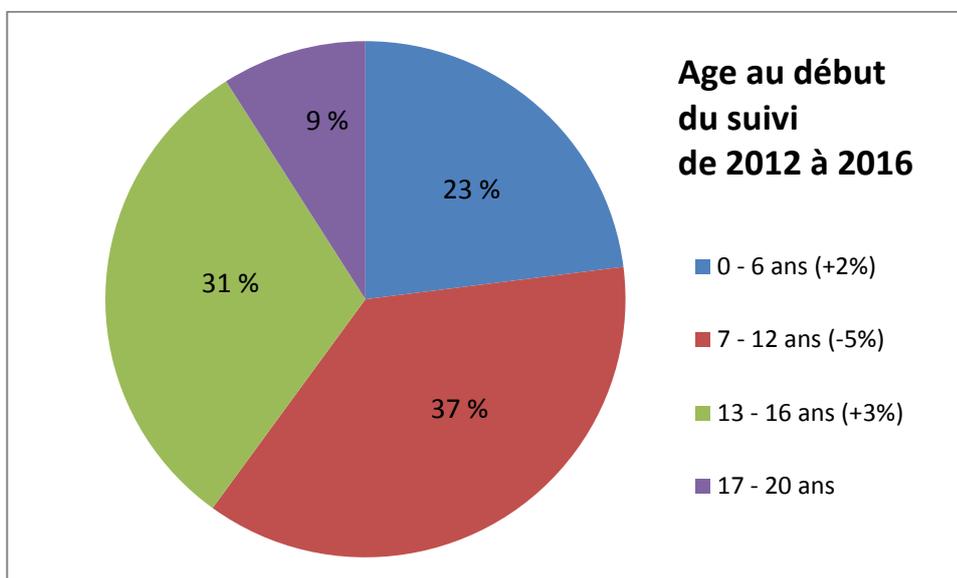


La collaboration avec les curateurs (28 % des dossiers) est à discuter avec les SSR : orientation vers l'AEMO, complémentarité, objectifs, durée du suivi, etc.

Annexe 9



Annexe 10

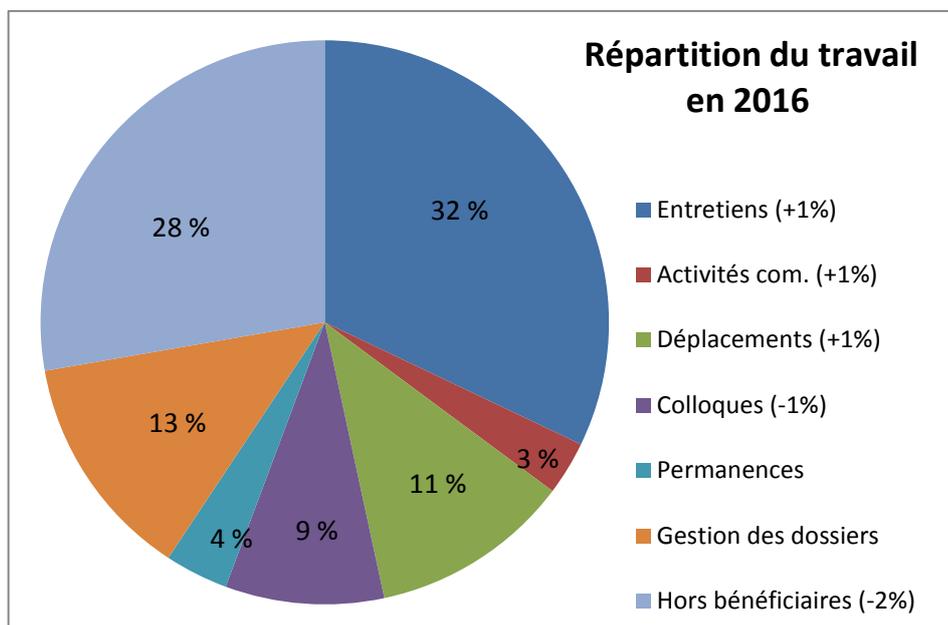


Age moyen des enfants au début du suivi de 2012 à 2016 : 10,63 ans

Moyenne d'enfants suivis par famille de 2012 à 2016 (5 ans) : 1,67 (333 : 200)

Moyenne d'enfants dans la famille de 2012 à 2016 (5 ans) : 2,27 (333 + 90 + 30 = 414 : 177)

Annexe 11



Annexe 12

